

N'y a-t-il pas en de certaines mains, parfois fort égoïstes, des fortunes privées autrement importantes ?

On a publié, l'an passé, une liste singulièrement éloquente des bienfaits dont le pays est redevable aux ordres religieux. Sans compter la charge très lourde de l'enseignement primaire libre pour 2 millions d'enfants dans nos écoles chrétiennes, les congrégations assistent dans les asiles, orphelinats, hospices, hôpitaux, 60,000 orphelins et 100,000 vieillards.

Personne ne contestera que ce ne soit là un service public de premier ordre que supportait seule jusqu'alors la charité privée et qui va retomber nécessairement, à mesure que les congrégations disparaîtront, à la charge de l'Etat. Voilà donc, en perspective, un nouveau surcroît de dépenses considérables que l'Etat ne peut demander qu'à l'impôt, et par conséquent aux contribuables. Car, ne serait-ce point s'abuser que d'escamoter à l'avance ce fameux milliard des congrégations pour faire face à ces dépenses ? D'abord, en supposant même qu'il existât, il faudrait le réaliser ; et, si l'on tient compte de la dépréciation inévitable, en cas de vente, de ces vastes immeubles impropres au commerce et à l'industrie, des dettes, des hypothèques dont ils sont grevés, des reprises des ayants-droit, qu'en restera-t-il ? Et puis, ne l'a-t-on pas affecté déjà, d'une façon un peu hâtive, à la caisse des retraites ouvrières ? Il est facile assurément de le promettre à tout le monde pour exciter les appétits ; il sera moins aisé de tenir les promesses.

Appel aux chrétiennes de France (1)

FEMMES CHRÉTIENNES,

Permettez à quelques-unes d'entre vous d'élever la voix. L'heure est venue d'entrer d'une manière efficace et pratique dans les intentions du Souverain Pontife, qui recommande

(1) On nous a envoyé de Lille ce document si remarquable. Nous croyons devoir l'insérer ici, tant pour témoigner de l'admiration qu'une initiative si belle nous inspire, qu'à cause des idées si chrétiennes qui en sont la trame et qu'il est utile à tous de se rappeler. R.É.D.

spécial
tirer la
rieurs d
pas de l
surnati
des inst
Par l
famille ;
Qu'il
dément
ront les
Les fi
bord ell
de péni
dit le di
et vous
demand
Peut-
vous n'
ne vous
les âmes
votre p
treint d
nelles,
d'écarte
mon po
en mon
Surto
et ne jai
vail, l'ac
Prion
l'Evangi
avec les
qui plai
Et la
Notre
ne faites
ne le ser
prenons.